



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 15 mars 2024

[www.mayenne.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse](http://www.mayenne.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse)

### Le système d'information sur les armes étendu aux tireurs sportifs

Le SIA – système d'information sur les armes – est opérationnel depuis le 8 février 2022 pour les chasseurs et s'ouvre progressivement à l'ensemble des détenteurs particuliers.

Au terme de son déploiement, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devra disposer d'un compte SIA pour conserver le droit à détenir des armes.

Le mardi 27 février 2024, les tireurs sportifs ont intégré le SIA ; Ils doivent désormais détenir un compte dans le SIA avant le 31 décembre 2024 pour conserver leur droit à acquérir et détenir une arme.

Nous vous invitons à consulter :

- [le communiqué de presse diffusé par le ministère de l'Intérieur et des outre-mer](#)
- [l'article sur le site internet de l'État en Mayenne](#)

### Quelques chiffres

Le département de la Mayenne compte **9 260 détenteurs** (chasseurs, héritiers et tireurs sportifs), au 5 mars 2024 :

**3 640**  
comptes SIA  
chasseurs

**277**  
comptes SIA  
héritée/trouvée

**22**  
cartes européennes  
dématérialisées

### Les actions en Mayenne

- **Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État du 25 novembre au 2 décembre 2022**

3 armodromes  
(1 par arrondissement)

1 206  
armes collectées

18 074  
munitions  
collectées

143  
comptes SIA  
créés

305  
armes  
enregistrées  
dans le SIA

### Cabinet de la préfète

Tél : 02 43 01 50 54

Mail : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

1/2

16 place Jean Moulin  
53000 LAVAL

@Prefet53

Préfet de la Mayenne

@prefet53

## ➤ Fête de la chasse à Meslay-du-Maine le 9 juin 2024

Lors de la fête de Meslay, les agents du pôle armes vous accueilleront pour vous aider à :

- Ouvrir votre compte personnel SIA qui est obligatoire pour les chasseurs (démarche, scan des documents nécessaires : carte d'identité, permis de chasser, validation 2023-24, justificatif de domicile, numéro de téléphone et adresse mail).
- Rechercher le numéro RGA parmi les 50 000 références du registre. Ce numéro est à renseigner pour chacune de vos armes déclarées dans votre compte personnel SIA. Pour cela venez avec la marque, le modèle, le calibre et la longueur des canons de votre (vos) arme(s). Grâce à ces éléments, les numéros RGA de vos armes seront recherchés sur place. Munissez-vous également du numéro de matricule de votre arme.

**Aucune arme ne doit être apportée sur le site**

**Pour plus d'informations :**

- [La fiche Service-Public.fr consacré au SIA](#)
- [Le pas à pas pour créer un compte personnel dans le SIA](#)
- [La carte européenne d'armes à feu – C.E.A.F. - pour les personnes ne disposant pas d'un compte SIA](#)
- [L'affiche SIA du ministère de l'Intérieur et des outre-mer destinée aux tireurs sportifs](#)